



GIRO.COM

SEPTEMBRE
2003



*"un espace
de réflexion
sur l'action
municipale"*



*"adhésion à un contrat
collectif de numérisation
du cadastre"*

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 09/2003

EDITORIAL

La période de rentrée scolaire est généralement une période propice aux bonnes résolutions. Alors, en cette époque où la tendance générale est à se reposer de plus en plus sur la collectivité pour régler tous les problèmes de la vie et notamment l'éducation civique, pourquoi ne pas songer à s'investir dans une association ? et pourquoi pas dans une association dévouée à l'animation des jeunes ?

Dans l'éditorial du mois de juillet il était question de ne pas confondre de manière systématique jeunesse et délinquance et de la nécessité pour une municipalité de s'investir dans des actions de prévention, même et surtout s'il est avéré qu'une grande partie des désagréments de la vie quotidienne sont liés à des comportements inciviques voire délictueux de quelques uns de nos jeunes concitoyens.

Au-delà des nuisances liées au bruit, aux comportements agressifs, à la pollution de l'environnement par des débris de consommation, il peut être utile de signaler que la réparation des saccages (lampadaires, signalisation, mobiliers urbains, etc.) a coûté plus de 30 000 € en 2002 et qu'il faut bien souvent renoncer à certaines actions, par exemple le fleurissement des passerelles ou des fontaines, en raison du vandalisme.

La recherche d'une meilleure intégration et participation des jeunes à la vie locale est

donc un passage incontournable (même s'il n'est certainement pas le seul) pour une vie paisible de la cité : des contacts directs de la part des élus, la mise en place d'un conseil municipal d'adolescents, la contribution remarquable du Centre Socio Culturel de la Haute Savoureuse avec notamment l'espace "CIGAL", concourent à cette intégration.

D'autres actions sont à l'étude mais votre municipalité ne peut pas à elle seule régler tous les problèmes de la société ; les actions répressives sont aux mains de la justice et la formule du "yaka" n'est hélas utilisable que par ceux qui ne font rien. Alors, à l'occasion de cette rentrée, pourquoi pas une mobilisation de chaque citoyen pour la sérénité de notre ville ?

Post scriptum : Cet éditorial n'a d'autre ambition que de tenter d'ouvrir un espace de réflexion sur l'action municipale : son sens, ses orientations, ses difficultés, et d'ouvrir le dialogue sur des thèmes qui n'ont, bien souvent, aucune réponse évidente. Il est toujours, comme de coutume, signé par le rédacteur de votre journal municipal (sauf à l'occasion particulière des vœux du maire) et il est toujours possible de s'adresser à lui soit directement, soit en mairie, soit par le biais de la tribune libre. A noter une nouvelle facilité : l'ouverture d'une boîte aux lettres électronique à l'adresse giro.com@giromagny.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET

Quinze conseillers étaient présents et 6 représentés en cette période de début de vacances. Quatre points étaient à l'ordre du jour dont deux méritaient débat : l'adhésion à un contrat collectif de numérisation du cadastre et l'adoption d'une taxe sur l'électricité.

Numérisation du cadastre : L'essor des moyens informatiques permet de disposer aujourd'hui d'outils autorisant la création de véritables systèmes d'information géographique (SIG), bases de données interactives permettant un archivage et une mise à jour rapide de toutes les données concernant l'espace : limites de propriétés, voiries, réseaux, etc. Ces outils sont encore malheureusement lourds et coûteux et ils nécessitent surtout la création initiale des bases de données dont la première peut être considérée comme étant le cadastre. Afin de permettre aux petites

communes d'accéder progressivement à cet outil et de bénéficier d'un apport des services cadastraux de la direction générale des impôts (pour une numérisation effectuée avant fin 2003), le SIAGEP (Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics) a proposé une action collective (marché global avec une entreprise privée) pour la numérisation des plans cadastraux ; le coût de l'opération est évalué à environ 3 €/habitant. La question des logiciels de traitement de l'information et de la maintenance des bases de données sera traitée en 2004. Après débat, le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à ce projet.

Taxe sur l'électricité : La plupart des communes ont aujourd'hui adopté le principe d'une taxe sur l'énergie électrique dont le taux peut varier de 1 à 8% des facturations. Etant donné les réductions drastiques des res-



"une attention plus grande à la consommation d'électricité"



Isabelle RATTIER

"la traversée du faubourg d'Alsace"



"après quelques centaines de mètres sous les frondaisons, l'aventure commence"



"1000 bombes et fusées au programme"

sources provenant des forêts communales suite à l'effondrement des cours du bois et en vue d'intensifier les actions en faveur des économies d'énergie, le conseil décide, par 13 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention, de lever une taxe sur l'électricité à hauteur de 5% à compter du 1er octobre 2003. Les recettes attendues s'élèveront à environ 28 000 € en année pleine. Il est aussi estimé qu'une attention plus grande à la consommation d'électricité (ampoules à faible consommation, extinction dans les pièces non utilisées, limitation du recours à la position veille des téléviseurs, etc.) devrait permettre de réduire la consommation des ménages dans

la même proportion et donc d'aboutir à une incidence quasiment nulle sur le budget des ménages (conseils disponibles auprès de l'ADEME : Agence pour la maîtrise de l'énergie ; 25 rue Gambetta, BP 26367, 25018 Besançon CEDEX 06; tel: 03 81 25 50 00).

Questions diverses : Un ajustement des lignes budgétaires à hauteur de 10 000 € est approuvé à l'unanimité (au détriment des investissements fonciers) afin de lancer des opérations de réfection des chaussées (rue des Sources, rue Sous la Côte, route d'Auxelles, rue des Prés Heyd, rue de Vescemont, rue des casernes, rue du Tilleul) pour un montant estimé à 22 137 €.

QUI ETES VOUS ISABELLE RATTIER ?



Comme nombre de nos concitoyens, je suis née à Belfort. Avant d'entrer dans la vie "active", d'abord aux tissages de Lepuix puis

au collège de Giromagny, j'ai suivi une scolarité en primaire puis au collège de Giromagny. Depuis 10 ans maintenant je suis à la fois salariée d'une agence de nettoyage qui m'emploie pour l'entretien des locaux de la gendarmerie et d'une agence bancaire et de la mairie pour assurer la sécurité des enfants dans la traversée du fb. d'Alsace aux heures d'entrée et de sortie des classes.

En dehors de mes activités professionnelles, je m'occupe de ma fille Sandrine qui vient d'avoir 18 ans et de mon mari Bernard, handicapé moteur depuis quelques années à la suite d'un accident. Les rares temps de loisir qui me restent, je les emploie à faire des promenades autour du village.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DU 25 JUIN

Treize jeunes conseillers étaient présents en cette veille de vacances et bénéficiaient de l'encadrement de 3 conseillers municipaux : Marie Noëlle MARLINE, Joseph NATTER et Jean LEFEVRE. L'ordre du jour se focalisait à nouveau sur le parcours "santé" à l'étude depuis de nombreux mois avec au programme une reconnaissance sur le terrain d'un parcours alternatif suggéré par l'ONF au départ du Fort Dorsner mais en direction d'Auxelles-Bas.

Dès le départ du fort Dorsner, après quelques centaines de mètres sous les frondaisons, l'aventure commence par l'ouverture d'une voie à travers une étendue de fougères dont la hauteur avoisinait deux mètres, en plein soleil. Utilisant les chemins existants et les déplacements à travers la "forêt vierge", avec des dénivelés plus ou moins importants, la troupe arrive une heure et demie plus tard à une casemate en ruine, casemate qui jadis

abritait la pompe qui refoulait l'eau d'une source, stockée dans un réservoir, en direction du fort situé 100 mètres (en dénivelé) plus haut.

Sous la chaleur le parcours paraît bien rude aux jeunes élus qui se désespèrent de pouvoir un jour concrétiser leur projet sur ce territoire inhospitalier. MM. GRANDMANGE, FRICK et NOËL de l'ONF tempèrent cette "mauvaise impression" en expliquant le tracé des sentiers forestiers qui devraient être créés pour le débardage du bois et qui devraient permettre un cheminement beaucoup plus "à plat". A présent, la poursuite du projet dépend de la position de la commune d'Auxelles-Bas. Les représentants de l'ONF, très coopératifs sur ce dossier (comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs) vont maintenant prendre contact avec la mairie d'Auxelles-Bas et tiendrons les jeunes élus informés des suites possibles.

LA VIE COMMUNALE

14 juillet : magnifique feu d'artifices sur la place Charles de Gaulle ; plus de 1000 spectateurs s'étaient rassemblés principalement sur la rue Maginot et le faubourg d'Alsace pour assister au spectacle orchestré par les

services techniques de la ville (Francis LEVEQUE) avec le soutien technique de Alain MERCEY. Près de 1000 bombes et fusées étaient au programme (grâce en partie à des reports induits par des problèmes tech-



riques rencontrés les deux années précédentes). D'aucuns ont apprécié un spectacle souvent qualifié de grandiose ainsi que le choix de ce nouvel emplacement tout en regrettant que cette manifestation ne soit plus suivie d'un bal comme par le passé. Rappelons à ce sujet que l'organisation des festivités du 14 juillet a été pendant longtemps prise en charge par les sapeurs pompiers, d'où le choix de l'emplacement de la place des casernes pour le feu d'artifices et le bal ; en 2002, suite au retrait des sapeurs pompiers, c'est l'association du fort Dorsner qui a pris le relais, d'où un tir depuis le plateau du fort ; cette année nulle vocation ne s'est manifestée parmi les associations et donc point de bal ! "sans bal c'est plus rien !" a-t-on entendu murmurer ; alors avis aux vocations pour l'année 2004 ! La soirée ne s'est quand même pas éteinte après le bouquet final car "Le Mazarin" et "Le Memphis" avaient bien fait les choses, invitant à leurs terrasses deux groupes de musiciens qui ont animé la place des Mineurs jusque tard dans la nuit.

Route des villages fleuris : Giromagny progresse au palmarès passant de la 5^{ème} à la 2^{ème} place dans sa catégorie ; voici une belle récompense pour tous ceux, services techniques et élus, qui se sont engagés dans la croisade pour l'embellissement de notre cité. Cette année, ce sont 2500 plants de surfinias, géraniums, gauras, bégonias, anthémis, pétunias et autres sauges fournis par l'horticulteur Kraft de Montreux Château (pour un coût de 2240 €) qui ont été repiqués. Du côté des nouveautés, le centre ville a subi quelques améliorations avec la mise en place de plusieurs bacs supplémentaires sur place des mineurs (en provenance du faubourg de Belfort où ils ont été remplacés par des bordures en pleine terre). Changement aussi avec le remplacement du muret et de la barrière (datant des années 50 et en piteux état)



le long du square du Paradis des Loups par 26 garde-corps supportant des jardinières (pour un coût de 7596 €) ; Les parterres du square attendront quant à eux l'automne pour reprendre des couleurs avec une plantation d'arbustes fleuris et plantes vivaces. La réfection de la rue de la gare a permis aussi un nouvel aménagement floral sur la base de vasques et d'une arche (cette arche, destinée à empêcher le passage des camions sur la partie réservée au stationnement, a été reçue trop tardivement dans la saison pour que les suspensions puissent être remplies de fleurs). Du côté des regrets, suite au vandalisme subi en 2002 (vols, destructions) la barrière à coté du temple, quatre fontaines ainsi que les 2 passerelles sur la Savoureuse n'ont pas fait partie du programme de fleurissement (Cette année se sont les bégonias ornant le monument commémorant les victimes de la guerre de 14/18 qui ont servi de jeux à quelques excités n'ayant pas trouvé d'autre activité).

Travaux d'été : Lorsqu'élèves et institutrices quittent les salles de classe, les agents des services techniques entrent en action pour maintenir nos écoles en bon état de confort et de sécurité. En effet, Giromagny possède



trois écoles situées dans des bâtiments plutôt anciens qu'il faut entretenir et adapter à l'évolution des normes de sécurité. Cet été, c'est l'école L'homme qui a connu les plus gros chantiers avec la réfection de la deuxième cage d'escalier (pose de toile tendue, peinture de couleur mauve identique à la première cage traitée en 2002), le retournement des 2 portes d'entrée suite à la demande de la commission de sécurité, pour une ouverture "poussée" depuis l'intérieur, et la création de deux rampes d'accès pour handicapés ; du côté mobilier, les élèves du CE1 pourront profiter de nouvelles chaises et tables adaptables à leur hauteur. Quant à la chaufferie, elle sera prochainement changée par une entreprise spécialisée. Les écoles Benoît et Chantoiseau n'ont pas été oubliées ; elles ont fait l'objet de travaux durant les vacances de Pâques. Le coût de tous ces travaux ? 53 300 € en 2003.

Schwabmünchen : A l'occasion du cinquantenaire de l'obtention du statut de ville par la commune de Schwabmünchen, fêté le 12 juillet, la ville de Giromagny a offert, sur une

*" magnifique
feu d'artifice
pour le 14 juillet...
mais, sans bal ...
c'est plus rien ! "*



*" élèves et
institutrices partis,
les services techniques
entrent en action "*



*" de la 5^{ème}
à la 2^{ème} place "*

idée d'Adolf STEBER, une moraine de granit des Vosges portant une plaque gravée des blasons respectifs des deux villes. Le maire, Gilles Roy, a participé aux cérémonies officielles en compagnie de l'harmonie municipale. Rappelons nous à cette occasion que le tilleul qui trône au carrefour de l'avenue de

Schwabmünchen et de la rue de la gare, dans le terre plein récemment réaménagé, a été planté le 23 mai 1982, sous le mandat de Jean SINGER, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du jumelage et que c'est ce jour là que l'ancienne "avenue de la Gare" a été rebaptisée "avenue de Schwabmünchen".



"une moraine de granit des Vosges"



Giromagny historique : Le musée de la mine et des techniques minières, situé dans le bâtiment communal qui abrite le centre Socioculturel, la Croix Rouge et la bibliothèque municipale, place de Commandos d'Afrique, est ouvert aux visites du jeudi au dimanche, de 14H30 à 18H00, jusqu'à fin octobre ; prix de l'entrée 2 €, 1 € pour les groupes et gratuité pour les enfants de moins de 15 ans. Quant au fort Dorsner, il restera ouvert au public tous les dimanches de septembre de 14H30 à 18H00 ; 2 € l'entrée, gratuité pour les moins de 12 ans et possibilités de visites guidées sur rendez-vous à partir de 10 personnes (renseignements et inscription à l'office du tourisme, square du Paradis des Loups, Tel. 03 84 29 09 00).



"une épreuve par équipes"

GIROMALIN

Combiné des hauts-prés : L'U.S. Giromagny VTT et le Ski Club de la Haute-Savoireuse organisent le samedi 13 septembre une épreuve par équipes (un coureur à pied pour une distance de 9 km et un dénivelé de 220 m et un vététiste pour une distance de 16,5 km et un dénivelé de 450 m) ; le départ aura lieu à partir de 14H00 au stade des Prés du Feu à Lepuix-Gy. En 2002, 57 équipes ont participé à cette épreuve ainsi qu'un trentaine de jeunes de 9 à 14 ans pour lesquels est organisée une coupe spécifique en individuel à pied ou à VTT. Inscriptions et renseignements auprès de Claude CHASSIGNET (03 84 29 53 73) ou Jean-Luc COLIN (03 84 29 32 15 ; j-l.colin@wanadoo.fr) ; Engagements à 12 € par équipe avant le 12 septembre et 15 € sur place ; 3 € pour les jeunes.

A partir du 9 septembre le comité local de la Croix Rouge organise une session de formation pour l'obtention de " l'AFPS " (Attestation de Formation aux Premiers Secours). Cette formation, destinée au grand public (à partir de 12 ans), comporte douze heures de cours dispensés dans les locaux de la Croix Rouge, rue des Casernes. Inscription et renseignements auprès de la présidente, Evelyne Thévenot au 03 84 27 34 06.

L'arrêté préfectoral du 11 juillet portant interdiction d'incinérer les végétaux, compte tenu des risques accrus liés à la sécheresse, est en vigueur jusqu'au 15 septembre; alors pas de distraction sinon la maréchaussée aura tôt fait de repérer la fumée ! et compte tenu des catastrophes récentes, on risque de ne pas plaisanter.



" concert d'orgue à l'église "

AGENDA DE SEPTEMBRE

Mardi 9 : ■ Passage de la déchetterie mobile, place des casernes, de 12H00 à 19H00.
Samedi 13 : ■ Combiné des Haut-Prés au stade des Prés du Feu à Lepuix-Gy à partir de 14H00 (voir informations complémentaires en rubrique " giromalin " .
Judi 18 : ■ Don du sang de 16H00 à 19H30 à la salle des fêtes de la mairie.
Dimanche 21 : ■ A 11H00, concert d'orgue à l'église par Jean-Jacques GRIESSER. Ce concert est organisé par l'association des amis de l'orgue de Giromagny à l'occasion

des journées nationales du patrimoine; il sera suivi d'un apéritif à 11H45 et d'une tribune ouverte de 14H00 à 16H00 avec les organisateurs de l'association : les musiciens pourront ainsi faire parler les tuyaux de l'orgue Verschneider de 1873 et les mélomanes découvrir ou redécouvrir un instrument de haute facture.

Samedi 27 et dimanche 28 : ■ Salon "volumes et couleurs" organisé dans la halle des sports par l'association Créa'passion avec pour thème "contes et légendes".

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17
Mairie: 03 84 27 14 18
Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

EDF: 03 84 28 33 23 **GDF:** 03 84 28 51 22
Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19
Pharmacie: 03 84 29 96 93.